

Nomination du Gouvernement

L'Ordre National des Infirmiers félicite Catherine Vautrin et Yannick Neuder et compte sur leur détermination à améliorer l'accès aux soins des patients pour faire évoluer la profession infirmière

L'Ordre National des Infirmiers félicite Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins et Charlotte Parmentier Lecocq, ministre déléguée chargée de l'autonomie et du handicap pour leur nomination au gouvernement et leur adresse tous ses vœux de réussite.

Depuis plusieurs années, pour répondre aux difficultés d'accès aux soins des Français, une réforme de la profession infirmière est annoncée par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, cette réforme est attendue tant par les Français que par les 640 000 infirmiers qui composent la profession.

En effet, alors que 90% des Français se disent inquiets de la capacité de notre système de santé à les soigner correctement, ils sont 85% à estimer que renforcer le rôle des infirmiers serait utile pour améliorer la prise en charge des patients. 83% font confiance aux infirmiers pour exercer de nouvelles missions et jouer un rôle plus important auprès des patients^[1].

C'est pourquoi, l'Ordre National des Infirmiers appelle Catherine Vautrin et Yannick Neuder **à soutenir la proposition de loi pour la profession d'infirmier** déposée par Nicole Dubré-Chirat, députée du Maine-et-Loire et Frédéric Valletoux, député de Seine-et-Marne et ancien ministre de la Santé, **et à accélérer les réformes infirmières.**

Pour Sylvaine Mazière-Tauran, présidente du Conseil national de l'ordre des infirmiers : « *Dans un contexte de fortes difficultés d'accès aux soins, la profession infirmière joue un rôle essentiel pour prendre en charge les patients. Aujourd'hui, la reconnaissance et l'évolution de leurs missions sont devenues une priorité. Aussi, l'Ordre se tient prêt à travailler aux côtés de cette nouvelle équipe gouvernementale pour mieux répondre aux besoins de santé de la population via une meilleure coordination entre professionnels de santé et la reconnaissance du rôle et des compétences des infirmiers.* »

Service communication

-

communication@ordre-infirmiers.fr

[1] Etude ELABE pour l'Ordre National des Infirmiers réalisée du 23 au 25 septembre 2024 à partir d'un échantillon de 1001 personnes représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon est assurée selon la méthode des quotas, appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, catégorie d'agglomération et région de résidence. Interrogation par internet (ordinateur, tablette, smartphone)

